

Manuel d'utilisation et de maintenance Volets

Volets battants | Volets coulissants | Volets coulissants pliants | Volets à pantographes





REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL

Les volets servent de protection solaire et ne sont pas des dispositifs de fermeture. Ils peuvent être utilisés ouverts, fermés ou en position intermédiaire pour commander l'incidence du rayonnement solaire. Ces instructions de service et de maintenance doivent être lues par l'utilisateur final avant le premier emploi et être respectées. (La Manuel d'utilisation et de maintenanceont été rédigée en allemand. En cas de différences d'interprétation, seule la version allemande fait foi.)

MANŒUVRE



Entraînement motorisé :
La commande s'effectue au moyen d'appareils de commande muraux ou manuels centralisés ou locaux avec bouton montée/descente/arrêt. Les fonctions de pilotage des commandes sont décrites dans les instructions de service de ces dernières.



Entraînement manuel :
Le tablier doit être glissé manuellement dans le sens souhaité. En règle générale, des tampons de butée sont installés au début et à l'extrémité de l'installation. Le tablier peut être fixé dans ces tampons de butée.





CONSIGNES D'ORDRE GÉNÉRAL RELATIVE AUX RISQUES ET À LA SÉCURITÉ

Dommages matériels et corporels dus à un maniement incorrect ou la non observation des consignes de sécurité.

Aucune charge supplémentaire ne doit agir sur les volets.

Le droit à la garantie devient caduque en cas de dommages ocasionnés en raison de la non observation de ces instructions ou des documents d'accompagnement.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ RELATIVES À LA COMMANDE ET À L'UTILISATION

Risque de blessure ou d'endommagement du produit dû à une commande incorrecte

Conserver les éléments de commande hors de portée des enfants.

Commande uniquement par des personnes instruites du maniement

Ne pas toucher des pièces mobiles pendant la rentrée ou la sortie.

Empêcher que des bijoux, des vêtements, des cheveux ou des membres ne soient happés et enroulés par le produit.

Risque d'écrasement dû à des obstacles dans la zone de sortie

Tenir les personnes à distance jusqu'à ce que les positions finales soient atteintes.

Fixer les éléments de commande à portée visuelle du tablier conformément aux prescriptions nationales.

Ne pas toucher de pièces intérieures à nu en raison d'un endommagement (par ex. câbles, éléments de commande).



Produit endommagé par le givre

Vérifier en hiver que les produits ne présentent pas de givre avant de les utiliser, ne pas les utiliser si cela est le cas.

Désactiver le système automatique de commande ne possédant pas d'avis de glace en hiver.

Risque de blessure dû à une maintenance insuffisante

Vérifier régulièrement tout signe d'usure des produits.

Ne pas utiliser les produits nécessitant des réparations.

Les dérangements ne doivent être éliminés que par des personnes qualifiées.

N'utiliser que des pièces de rechange originales Griesser

Il n'est pas sûr que le produit fonctionne avec des accessoires, pièces ou dispositifs de commande d'autres fabricants. Les modifications apportées au produit sans l'approbation expresse de Griesser font perdre le bénéfice des demandes en garantie ou responsabilité du fait des produits.

Dommages corporels ou matériels dus à un actionnement involontaire

Couper les produits sous tension du réseau d'alimentation quand des travaux de maintenance, de nettoyage de vitres etc. doivent être exécutés.

Respecter les intervalles de sécurité

Dommage matériel dû à une commande incorrecte

Pas de rentrée ou de sortie en usant de la force quand la commande est manuelle

Ne pas forcer le produit au-delà de la lmite mécanique.

Rentrer le tablier à temps avant que la charge du vent admissible ne soit dépassée.

Dommages corporels et matériels dus à un dérangement de l'alimentation en énergie (tel que panne de courant)

S'assurer que ni les personnes ni le produit ne soient exposés à un risque.

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Ne laisser exécuter les travaux de branchement électrique que par des électriciens qualifiés. Il convient de respecter les prescriptions nationales supplémentaires en matière de maintenance et d'entretien des installations électriques. Il en résulte le cas échéant une augmentation des intervalles des maintenance.

UTILISATION :

Les volets servent de protection solaire et ne doivent pas être utilisés comme dispositif de fermeture.

L'installation ne doit être utilisée que si elle est dans un état technique impeccable. Les dispositifs et notamment les dispositifs de sécurité ne doivent être ni retirés ni désactivés. Les dysfonctionnements doivent être éliminés par des personnes qualifiées avant toute remise en marche.

Veiller pendant la commande à ce qu'aucun obstacle (pots de fleurs, jouets, sièges etc.) ne se trouve dans la zone de mouvement.

L'installation ne fonctionne que de façon restreinte en cas de gel, de vent fort ou autres influences défavorables de l'environnement.

N'ouvrez jamais les volets quand la fenêtre est ouverte (normes et directives européennes).

Ne pas utiliser la force pour la commande manuelle quand les stores se bloquent. Changer de sens de rotation pour vérifier si la fin du parcours est atteinte.

MAINTENANCE/CONTRÔLE :

L'installation doit faire l'objet d'une maintenance et sa sécurité doit être contrôlée à intervalles réguliers.
L'absence de maintenance et de contrôle de sécurité fait perdre le bénéfice des demandes en garantie ou responsabilité du fait des produits. Nous recommandons de souscrire un contrat de maintenance.

Intervalle	Lieu	Action
Tous les trois mois	Ensemble du produit	Contrôle du fonctionnement usuel et souhaité.
Annuel	Encrassement des rails et coulisses de guidage	Vérifier les rails et coulisses de guidage et le cas échéant enlever la saleté et les corps étrangers (p. ex. restes de feuilles, cailloux, autres obstacles méca-niques, etc.).
	Fixation du produit	Contrôler que les points de fixation sont bien en place et contacter si nécessaire le fabricant ou
	Pièces mécaniques qui se frottent les unes contre les autres	Huiles les pièces.

Les éventuelles réparations doivent être réalisées par une entreprise spécialisée.

COMPORTEMENT EN CAS D'ERREUR

Si une erreur est constatée, l'appareil doit être arrêté et il faut contacter le fabricant ou l'installateur. Le produit ne doit plus être utilisé.

NETTOYAGE

L'installation doit être nettoyée tous les six mois et des contrôles de fonctionnement doivent être menés pour constater à temps tout non-fonctionnement de l'installation et détecter les dangers éventuels. Pour les surfaces anodisées, utilisez uniquement des produits de nettoyage ayant une valeur pH comprise entre 5,5 et 7 ou bénéficiant d'une autorisation selon GRM-RAL GZ 632. La surface ne doit pas être rayée en cas de nettoyage avec des polishs. N'utilisez en aucun cas des objets tels que des couteaux ou de la laine d'acier pouvant occasionner des rayures de la surface ou de l'ensemble du produit.

Que nettoyer	Comment nettoyer
Surfaces en verre	Essuyer avec un chiffon humide
Surfaces inoxydables	Essuyer avec un chiffon non abrasif
Surfaces laquées	Essuyer à l'eau et au savon
Surfaces anodisées	Avec du savon noir non alcalin (pH 5,5 - 7)

Il est interdit d'utiliser des détergents alcalins, acides ou abrasifs ainsi que des méthodes de nettoyage sous haute pression ! Cela peut occasionner des dommages irréparables.

Il y a dans un rayon de 10 km de la mer des conditions environnementales plus difficiles et ainsi de la corrosion. Il est nécessaire de nettoyer et lubrifier les pièces mobiles au moins une fois pas an.
Laver les dépôts de sel à l'eau douce. Laisser sécher. Après séchage, pulvériser du spray anti-corrosion sur les accessoires. Il faut veiller à ce qu›aucun autre objet ne soit pulvérisé (p. ex. façade, bois non traité).





DÉCLARATION DES PERFORMANCES VOLETS BATTANTS

DoP- Nr. 4013/09.2013

1. Produit type			
1.1	4001	Volet battant à lamelles fixes, exécution simple	
1.2	4002	Volet battant à lamelles orientables, exécution simple	
1.3	4003	Volet battant avec remplissage, exécution simple	
1.4	4004	Volets battants combinés à lamelles fixes/orientables et/ou remplissages en exécution double ou triple	
2. Nom du produit:			
2.1	4001	Modèles	A, R, T, EZ
2.2	4002	Modèles	B, E,
2.3	4003	Modèles	C, CH, CV, F, G-Iso
2.4	4004	Modèles	A/C, A/CH, A/CV, R/C, R/CH, R/CV, T/C, T/CH, T/CV, EZ/C, B/A, B/C, B/CH, B/CV, E/C, F/B, G/B, A/A/C, A/C/A, A/C/C, C/A/C, C/A/A, C/C/A, C/C/A, R/R/C, R/C/R, R/C/C, C/R/R, C/R/C, C/C/R, T/T/C, T/C/T, T/C/C, C/T/T, C/T/C, C/C/T, C/EZ/C, EZ/C/EZ, B/CB, C/B/C, C/E/C, E/C/E, F/Z, G/Z
3. Usage prévu:		Volet coulissant / Volet battant / Volet coulissant pliant Utilisation selon EN 13659, fermetures extérieures - Protection solaire	
4. Fabricant:		GRIESSER AST GmbH Gewerbestrasse 17 A – 6710 Nenzing Austria	
5. Mandataire:		NPD, non applicable	
6. Système d'évaluation:		Systéme 4, annexe V Règlement produit de construction UE 305/2011/EG.	
7. Norme harmonisée:		EN 13659: 2004	
8. Organisme notifié:		NPD, non applicable	
9. Performences déclarées:		Le produit répond les propriétés essentielles qui sont définies dans les normes suivantes, s'il est utilisé correctement.	

Caractéristiques essentielles	**Performences**	**Spécification technique harmonisée**	**Remarques**
Résistance aux charges de vent	Classe 6	EN 13659	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Griesser AST GmbH

Joachim Rinner
Directeur Organisation produit

Ing. Gerald Caser
Technique + Développement

Nenzing, avril 2014





DÉCLARATION DES PERFORMANCES VOLETS COULISSANTS, VOLETS COULISSANTS PLIANTS

DoP- Nr. 4013 / 09.2013

1. Produit type:		Volets coulissants et volets coulissants pliants avec remplissage ou toile	
2. Nom du produit:			
2.1	4005	Modèles	S, SL
2.2	4006	Modèles	Sentum, Sentum Slim
2.3	4007	Modèles	Platina, Platina Slim
2.4	4008	Modèles	H Alu 35, H Alu 60, H Alu 35 Slim, H Alu 60 Slim
2.5	4009	Modèles	H Bois, H Bois Slim
2.6	4010	Modèles	Soltis, Soltis Slim
3. Usage prévu:		Volets coulissants et volets coulissants pliants Utilisation selon EN 13659, fermetures extérieures - Protection solaire	
4. Fabricant:		GRIESSER AST GmbH Gewerbestrasse 17 A – 6710 Nenzing Austria	
5. Mandataire:		NPD, non applicable	
6. Système d'évaluation:		Systéme 4, annexe V Règlement produit de construction UE 305/2011/EG.	
7. Norme harmonisée:		EN 13659: 2004	
8. Organisme notifié:		NPD, non applicable	
9. Performences déclarées:		Le produit répond les propriétés essentielles qui sont définies dans les normes suivantes, s'il est utilisé correctement.	

Caractéristiques essentielles	Performences	Spécification technique harmonisée	Remarques
Résistance aux charges de vent volets coulissants	Classe 6	EN 13659	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise.
Résistance aux charges de vent volets coulissants pliants	Classe 4	EN 13659	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Griesser AG

Joachim Rinner
Directeur Organisation produit

Ing. Gerald Caser
Technique + Développement

Nenzing, avril 2014





DÉCLARATION DE CONFORMITÉ VOLETS À PANTOGRAPHES

DoP- Nr. 4013/09.2013

1. Produit type			
1.1		4005, 4006, 4007, 4008, 4009, 4010, Volet à pantographes avec remplissage ou toile	
1.2		4013 Ferrures pour protection solaire à éléments orientables	
2. Nom du produit:		Installations à volets à pantographes	
2.1	4005	Modelle	S, SL
	4006	Modelle	Sentum, Sentum Slim
	4007	Modelle	Platina, Platina Slim
	4008	Modelle	H Alu 35, H Alu 60, H Alu 35 Slim, H Alu 60 Slim
	4009	Modelle	H Bois, H Bois Slim
	4010	Modelle	Soltis, Soltis Slim
2.2	4013	Installations à volets volets à pantographes	
3. Usage prévu:			
3.1		4005, 4006, 4007, 4008, 4009, 4010 Volet à pantographes Utilisation selon EN 13659, fermetures extérieures - Protection solaire	
3.2		Accessoires pour volets à pantographes Utilisation selon EN 13659, fermetures extérieures - Protection solaire	
4. Fabricant:		GRIESSER AST GmbH Gewerbestrasse 17 A – 6710 Nenzing Austria	
5. Mandataire:		NPD, non applicable	
6. Système d'évaluation:		Systéme 4, annexe V Règlement produit de construction UE 305/2011/EG.	
7. Norme harmonisée:		EN 13659: 2004	
8. Organisme notifié:		NPD, non applicable	
9. Performences déclarées:		Le produit répond les propriétés essentielles qui sont définies dans les normes suivantes, s'il est utilisé correctement.	

Caractéristiques essentielles	**Performences**	**Spécification technique harmonisée**	**Remarques**
Résistance aux charges de vent	Classe 6	EN 13659	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:
Griesser AST GmbH

Joachim Rinner
Directeur Organisation produit

Ing. Gerald Caser
Technique + Développement

Nenzing, avril 2014



CLASSES DE VENT DES VOLETS GRIESSER

Produits	Largeur de vantail max.	Largeur d'ombrage max.	Classes admises de résistance au vent
Volets coulissants	2000	4000	6
Volets coulissants pliants	600	4800	4
Volets à pantographes	550	4400	6

Produits	Largeur de vantail max.	Largeur d'ombrage max.	Classes admises de résistance au vent
Volets battants[1)]	800	2400	6

[1)]Les volets ne doivent pas être actionnés lorsque la vitesse du vent excède 60 km/h (vent tempétueux).

Les valeurs du tableau sont soumises aux réserves suivantes:

Les dimensions et l'utilisation des produits correspondent à la fiche technique de Griesser.

Le montage, la fixation et la commande se font selon la notice de montage et d'emploi.

Les produits doivent être montés dans l'embrasure/directement sur la façade, avec un écartement entre tenture et façade de < 100 mm.

Lors d'un écartement de la façade de 100 à 300 mm, la valeur du tableau doit être réduite d'une classe.

Lors d'un écartement de la façade de 300 à 500 mm, la valeur du tableau doit être réduite de deuxième classe, au-delà le tableau ne s'applique pas.

INDICATION D'UTILISATION POUR LA PROTECTION DU SOLEIL AUTOMATIQUE

Classes de résistance au vent

Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
< 9,0 m/s	9,0 m/s	10,7 m/s	12,8 m/s	16,7 m/s	21,0 m/s	25,6 m/s
< 32,5 km/h	32,5 km/h	38,5 km/h	46,0 km/h	60,0 km/h	76,0 km/h	92,0 km/h

Reglage des anémomètres, s'ils sont montés sur le produit.